

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2171

Edition du
10 juillet 2017

DANS CE NUMÉRO

Parlement: l'obsession des ciseaux (Jean-Daniel Delley)

La gestion rigoureuse des finances publiques ne doit pas se substituer aux choix politiques

Les milliards de la solidarité confédérale (Yvette Jaggi)

La péréquation financière est une mécanique bien huilée, blindée contre les velléités d'adaptation à la réalité urbaine

Politique de défense du PS, un changement de paradigme? (Adrien Fontanellaz)

Une réflexion solide qui ouvre à gauche une discussion nécessaire

L'économie numérique ne fait pas dans l'angélisme (Jacques Guyaz)

Ne pas se cacher les côtés moins reluisants de la modernité

Une exposition et un livre pour redécouvrir le peintre vaudois Edouard Morerod
(Pierre Jeanneret)

«Edouard Morerod. Entre soleil et solitude», Musée d'art de Pully, du mercredi au dimanche de 14 à 18h, jusqu'au 30 juillet

Parlement: l'obsession des ciseaux

La gestion rigoureuse des finances publiques ne doit pas se substituer aux choix politiques

Jean-Daniel Delley - 30 juin 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31739>

S'il fallait trouver un animal pour symboliser la Suisse, sans aucun doute la fourmi conviendrait mieux que la cigale. Dans l'un des pays les plus riches de la planète, la recherche d'économies tient une place de choix dans l'agenda politique. A tel point qu'on peine à déceler des priorités dans l'action publique, si ce n'est celle... d'économiser.

Pour satisfaire cette véritable obsession, le Parlement dispose de tout un arsenal.

Le [frein aux dépenses](#) tout d'abord. Adopté par le peuple et les cantons en 1995, il exige la majorité des membres de chacune des deux Chambres pour l'adoption de toute nouvelle dépense unique supérieure à 20 millions de francs, et supérieure à 2 millions si la dépense est périodique.

Petra Gössi, la présidente du PLR, propose que ce mécanisme soit élargi à l'effectif du personnel fédéral. Son [postulat](#) en faveur d'un frein au personnel a reçu l'aval du Conseil national. La parlementaire schwyzoise manifeste un zèle particulier dans le dépistage des économies possibles. Ainsi vient-elle de [suggérer](#) une diminution des rentes AVS versées aux retraités vivant à l'étranger, ces privilégiés qui

ne paient pas d'impôts et ne consomment pas en Suisse.

Le [frein à l'endettement](#) ensuite. Il impose l'équilibre entre dépenses et recettes, sauf événements exceptionnels. Dans ce cas, les déficits doivent être compensés. Quant aux éventuels excédents, ils viennent en diminution de la dette.

Récemment, le Conseil fédéral a évoqué la possibilité d'assouplir cette règle. Comme les comptes dégagent très régulièrement un excédent, notamment parce que les crédits alloués ne sont pas tous intégralement dépensés, le gouvernement suggère qu'une partie de l'excédent puisse être reporté sur le budget suivant. Il a d'ailleurs présenté un [rapport](#) sur la possibilité d'un endettement accru en situation de taux d'intérêt très bas pour procéder à des investissements en matière d'infrastructures.

La réaction ne s'est pas fait attendre. Alors même que les commissions parlementaires n'ont pas encore discuté de ce rapport, le Conseil national a adopté une [motion](#) de sa commission des finances exigeant une précision de la loi qui interdise tout relâchement dans l'application du frein à l'endettement.

Lors de son exercice budgétaire, le Parlement

dispose d'un volant de manœuvre restreint pour manier les ciseaux. En effet, plus de 60% des dépenses découlent d'obligations légales, de transferts aux cantons, du paiement des intérêts de la dette, toutes dépenses qu'on ne peut restreindre de manière discrétionnaire. Restent à disposition les gros postes budgétaires: personnel, relations extérieures, en particulier l'aide au développement, défense, agriculture et formation. Les députés ont rabeté le budget des deux premiers et préservé les autres.

Cette frustration, une majorité du Conseil national l'a exprimée en acceptant une [motion](#) de sa commission des finances: le Conseil fédéral est prié de présenter des projets de réduction des dépenses liées de 5 à 10%, soit de 2 à 4 milliards de francs. Seraient touchées au premier chef la part fédérale au financement de l'AVS et la contribution à l'abaissement des primes de l'assurance-maladie.

Du politique, on attendrait qu'il définisse le périmètre de l'action publique en établissant des priorités et en libérant les moyens financiers nécessaires. Au lieu de quoi le Parlement, si peu confiant dans sa capacité à faire des choix, se repose sur un corset financier de type réglementaire pour se

prémunir de la tentation dépenrière. Il se débarrasse

ainsi de sa mission politique au

profit d'une vision purement comptable.

Les milliards de la solidarité fédérale

La péréquation financière est une mécanique bien huilée, blindée contre les vellétés d'adaptation à la réalité urbaine

Yvette Jaggi - 03 juillet 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31744>

La Suisse sera-t-elle encore fédéraliste dans 50 ans? [Cette question](#) iconoclaste surprend de la part du très sérieux Office fédéral de la justice qui ne manie pas volontiers les formulations aguicheuses. Mais en l'occurrence, il s'agit d'annoncer la cinquième [Conférence nationale sur le fédéralisme](#) qui se tiendra à Montreux à fin octobre prochain.

On y parlera beaucoup institutions et acteurs du système helvétique mais on évitera, pour une fois, ses importants aspects financiers.

Et pourtant: inscrites dans la [Constitution](#) fédérale depuis 2004 et dans la réalité depuis 2008, la péréquation des ressources en faveur des cantons à faible potentiel et la compensation de certaines charges excessives subies par les cantons forment la clé de voûte de la solidarité fédérale.

[La loi](#) sur la péréquation financière et la compensation des charges définit les objectifs, les composants et les rouages d'un système

relativement complexe. Le détail des modalités d'application figure dans une [ordonnance](#) en 59 articles, eux-mêmes explicités dans pas moins de 18 annexes comprenant force formules, calculs, indicateurs et autres pourcentages.

Garantes d'équité, ces précisions techniques permettent d'établir les montants des différentes contributions et allocations dont le solde annuel augmente régulièrement de plusieurs dizaines de millions de francs. En 2018, la somme des paiements compensatoires nets frôlera les [3,4 milliards](#), une importante redistribution équivalant à pas moins de 1,6% des budgets de toutes les collectivités du pays.

Principal instrument de la grande répartition horizontale des charges, la péréquation des ressources s'opère entre les cantons ayant un potentiel de ressources par habitant supérieur à la moyenne suisse - dits «riches» pour simplifier - et les autres, dont le potentiel demeure relativement faible. Parmi les contributeurs nets,

régulièrement au nombre de sept, on retrouve depuis plusieurs années Zurich, Genève, Zoug, Schwyz, Bâle-Ville, Vaud et Nidwald. Un changement est prévu pour 2018: le canton de Vaud trébuche à l'indice 99,6 tandis qu'Obwald se hisse à 102,3. Cette rocade reflète une évolution divergente des recettes fiscales, évidemment peu goûtée par le grand argentier vaudois [Pascal Broulis](#).

Par habitant, le total des paiements compensatoires nets se situera entre 631 (Genève) et 2'626 francs (Zoug) dans les cantons contributeurs et entre 48 (Bâle-Campagne) et 2'225 francs (Jura) dans les cantons receveurs. Parmi ces derniers, on trouve tous les cantons romands, sauf Genève, qui toucheront entre 81 (Vaud) et 2'091 (Valais) ou 2'225 francs (Jura).

Montagnes et villes, même tarif

Quant à la compensation des charges, entièrement financée par la Confédération, elle

donne lieu à de multiples calculs, dont les résultats sont susceptibles de correction rétroactive au vu des chiffres réalisés, selon une [révision](#) de la loi datant de 2011. Il s'agit d'abord de prendre en compte les charges dites géotopographiques qui incombent principalement aux quatre grands cantons de montagne (Grisons, Valais, Berne et Uri) mais aussi à quinze autres cantons, qui se répartiront ensemble en 2018 un montant total de 358,935 millions.

C'est au même montant que peuvent - et doivent, selon la loi - s'élever les charges excessives dues aux facteurs sociodémographiques relatifs à la structure de la population résidente. Trois catégories de personnes sont prises en compte: les bénéficiaires de prestations de l'aide sociale au sens large, les personnes âgées de 80 ans et plus ainsi que les personnes étrangères ne provenant pas d'Etats limitrophes et vivant en Suisse depuis douze ans au maximum. Selon ces critères, les cantons de Genève, de Vaud, de Bâle-Ville, du Tessin, de Zurich, de Berne et de Neuchâtel reçoivent la majeure partie des compensations qui viennent en déduction de leurs paiements au titre de la péréquation générale.

S'y ajoute une autre forme de charges excessives déterminantes, liées à la «problématique des villes-

centres» et mesurées à l'aide de trois indicateurs: effectif et densité de la population résidente ainsi que taux d'emploi. Sans surprise, les modestes paiements compensatoires de quelque 120 millions de francs par an engendrés par les villes-centres concernent les cantons comportant une dense région métropolitaine: Zurich, Genève, Bâle et Vaud.

De toute évidence, l'urbanisation croissante rend d'année en année moins réaliste l'égalité arithmétique entre charges géotopographiques et sociodémographiques, comme l'avait déjà souligné en 2011 l'Union des villes suisses ([DP 1903](#)). Mais l'idéologie qui inspire cet esprit de symétrie satisfait apparemment à l'objectif de cohésion nationale et se contente d'une réduction partielle - et partielle - des disparités entre les cantons.

S'agissant de charges excessives entièrement compensées par la Confédération sans péréquation horizontale intercantonale, on pourrait imaginer une intervention parlementaire tendant à augmenter leur dotation ou au moins leur répartition en vue de renforcer les paiements aux cantons les plus urbanisés. Une modification que le Conseil a prévenue et formellement découragée dans un [Rapport de 2015](#) (pp.17-18) sur la mise

en œuvre de l'article 50 de la Constitution fédérale.

Dernier motif de paiement compensatoire, celui qui concerne les cas de rigueur, autrement dit la plupart des cantons ayant un indice des ressources inférieur à 85% de la moyenne suisse. Le fonds *ad hoc*, financé aux deux tiers par la Confédération, ne verse plus des compensations nettes que pour une somme nette approchant tout juste les 200 millions de francs. Parmi les six cantons bénéficiaires de paiements en 2018, on trouvera comme précédemment les cantons de Fribourg et de Neuchâtel qui toucheront respectivement des montants nets de 113 et 90 millions de francs.

D'ici que le Conseil fédéral puisse caler les chiffres prévus pour l'an prochain, les cantons doivent étudier son [Rapport](#) établi comme d'habitude à leur intention avant l'été. La Conférence des directeurs cantonaux des finances donnera son avis à fin septembre, peut-être assorti de remarques mais certainement pas de réclamations formelles.

Le système helvétique de la péréquation financière et de la compensation des charges fonctionne à la relative satisfaction générale, garante d'une réelle pérennité malgré l'ignorance persistante des conséquences financières de l'urbanisation, elle aussi durable pourtant.

Politique de défense du PS, un changement de paradigme?

Une réflexion solide qui ouvre à gauche une discussion nécessaire

Adrien Fontanellaz - 07 juillet 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31749>

Le conseiller national Pierre-Alain Fridez (PS/JU) a publié un papier de réflexion intitulé [Politique de défense de la Suisse: Pour un concept à la fois progressiste et pragmatique](#).

L'auteur précise dans l'introduction de son document de 43 pages que sa réflexion « *vise, en se basant sur des arguments historiques, géopolitiques et stratégiques, et une analyse des risques sécuritaires crédibles auxquels notre pays pourrait être confronté, à proposer un nouvel ordre des priorités afin de répondre de manière logique et efficace aux défis sécuritaires, aujourd'hui comme demain*».

Le document aborde en premier lieu le contexte géopolitique européen, s'intéresse ensuite aux évolutions récentes dans le domaine des armements, puis arrive enfin à l'analyse des risques sécuritaires pour la Suisse. Après une brève rétrospective sur les évolutions de l'armée suisse depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, Pierre-Alain Fridez en arrive à la proposition d'un concept sécuritaire incluant à la fois un renforcement des effectifs de la police et des gardes-frontière et une diminution des effectifs de l'armée à 60'000 hommes.

Cette dernière disposerait de 20'000 soldats attachés à des formations mécanisées - soit un effectif assez proche des trois brigades mécanisées prévues dans le cadre du [développement de l'armée](#) - alors que les forces dédiées à la cyberguerre et les forces spéciales monteraient en puissance, avec un effectif se situant entre 800 et 1'000 hommes pour ces dernières. Il prône une flotte d'avions de combat se situant entre 20 et 30 appareils, complétée par des batteries de missiles anti-aériens, ainsi qu'un renforcement de la flotte d'hélicoptères. Il est à noter que ce dimensionnement correspond aux options 3 et 4, portant respectivement sur 30 et 20 avions de combat, du très complet [Rapport du groupe d'experts](#) publié en mai 2017 par le DDPS. Le budget dédié à l'armée passerait à 4 milliards de francs par année, la différence avec les 5 milliards actuellement budgétés devant être consacrée principalement à la police, aux gardes-frontière et à l'aide au développement.

Il importe à ce stade de mettre en exergue que, sans une analyse du contexte géopolitique et des risques qu'il est susceptible de générer, toute discussion sur le format de forces de sécurité est vaine puisqu'une armée devrait idéalement être dimensionnée

et structurée afin de pouvoir répondre aux risques en question. Il faut donc souligner la pertinence de l'auteur qui consacre précisément une part importante de son rapport à ces aspects. Dans le même temps, rappelons que la prospective est par essence un exercice délicat et incertain, ne serait-ce que parce que le champ des possibles s'étend exponentiellement au fur et à mesure que l'on se projette plus loin dans le temps.

A vrai dire, plusieurs assertions contenues dans cette partie du texte méritent à notre sens discussion. De fait, les événements survenus en Géorgie en 2008, en Crimée en 2014 ou plus encore en Ukraine en 2014-2015 sont perçus par l'auteur comme périphériques et ne remettant en cause ni l'intrinsèque stabilité de l'Europe ni le fait que celle-ci soit protégée de tout risque de guerre conventionnelle de grande envergure par l'existence de l'Otan. Ces mêmes événements peuvent être appréhendés de manière très différente si l'on se situe dans une posture que l'on pourrait qualifier de «*pessimisme modéré*».

A cette aune, on pourrait arguer que ces événements aux portes de l'Europe, soit des guerres interétatiques plus ou moins habilement camouflées, sont par nature inquiétants,

tout comme peuvent l'être d'autres actualités relativement récentes. Ainsi, les immixtions par la Russie dans les processus électoraux d'autres Etats, en l'occurrence les Etats-Unis et la France, ne sauraient être sous-estimées, surtout quand des élus de l'un des Etats en question les perçoivent comme des «[actes de guerre](#)». Rappelons aussi que [dans la perspective de Moscou](#), ces mêmes immixtions ne sont que la reprise d'un *modus operandi* déjà utilisé par les Occidentaux à son encontre.

De même, constater que la première puissance militaire de l'Otan, soit les Etats-Unis, a nettement durci ses rapports avec les autres membres de l'Alliance, alors que la seconde puissance militaire de cette même organisation - la Turquie - est *de facto* de plus en plus isolée, a de quoi interroger. Autre exemple: l'auteur considère l'ex-Yougoslavie comme stabilisée et sur le chemin d'une intégration réussie dans l'Union européenne, alors que d'autres tendent à penser que la braise couve encore sous les cendres, ne serait-ce que par une implantation déjà ancienne de [courants djihadistes en Bosnie](#) ou [au Kosovo](#).

Certaines réserves peuvent aussi être émises quant à la perception de la forme que prennent les conflits contemporains, notamment par l'usage de tactiques irrégulières, asymétriques ou encore hybrides caractéristiques d'organisations comme l'Etat

islamique ou les Talibans lorsqu'elles sont confrontées à des forces armées occidentales. En effet, il s'agit de leur part d'un choix subi que leur impose leur infériorité sur le plan conventionnel. Rien ne permet de garantir que, dans le cas qui nous occupe, l'armée suisse opérerait nécessairement en bénéficiant d'une totale suprématie aérienne et que, partant, ses éventuels adversaires feraient uniquement usage de telles tactiques.

Au demeurant, les conflits en cours démontrent amplement que contrer un adversaire hybride induit aussi l'usage d'armements lourds alors que, dans le même temps, [la maîtrise de la combinaison des armes](#) à l'échelon bataillonnaire - voire à celui de la compagnie ou encore de la section - devient impérative.

Inversement, on ne peut que partager les conclusions de l'auteur sur la nécessité de prêter une attention accrue aux menaces cyber, terroristes ou encore aux risques climatiques. A vrai dire, il est possible que leur gravité tende à être sous-estimée par le plus grand nombre, si l'on pense par exemple au chaos que pourrait engendrer une cyberattaque de très grande ampleur visant les infrastructures de communication du pays. Un tel scénario pourrait pourtant nécessiter un engagement considérable de l'armée.

On soulignera que Pierre-Alain Fridez ne fait pas preuve de la condescendance si fréquente à

gauche envers les thématiques ayant trait à l'armée. Au contraire, il appuie ses réflexions non seulement sur le [Rapport](#) du Conseil fédéral sur la sécurité de la Suisse mais aussi sur les travaux d'auteurs comme [Vincent Desportes](#) ou [Gérard Chaliand](#). Il identifie par ailleurs certaines tendances lourdes qui constituent autant de défis qui devront tôt ou tard être surmontés, comme celui de l'accroissement constant du coût des systèmes d'armes modernes, et ce alors que nombre des armements majeurs de l'armée devront être remplacés dans les deux à trois décennies qui viennent. Les obusiers automoteurs M-109 sont par exemple entrés en service il y a près de cinquante ans.

Surtout, il identifie l'aide au développement comme un réel outil stratégique et sécuritaire. En effet, loin d'être une simple expression de la bienveillance d'un pays riche envers des régions pauvres, cette aide peut aussi être un facteur susceptible d'atténuer en amont des crises dont les effets finissent par avoir des impacts en Suisse même. Pierre-Alain Fridez réalise donc une avancée majeure en voulant l'intégrer dans les outils actionnables dans le cadre plus global de la politique de sécurité suisse.

Pour conclure, on retiendra surtout que, pour la première fois depuis longtemps, apparaît un document cherchant à poser les bases de ce que serait une politique de défense cohérente

et raisonnée propre au parti socialiste. A ce titre, il mérite pleinement l'attention. Qui plus est, sa cohérence méthodologique, consistant à analyser un contexte général puis à procéder à une définition des besoins avant d'en arriver à des propositions concrètes quant à la taille et à l'organisation de l'armée, en fait un vecteur idéal pour de plus amples débats.

De tels débats sont d'autant plus souhaitables que, en tant que courant politique, le socialisme est aussi porteur d'une vision du monde qui lui est spécifique. Partant, le développement et la mise en avant par le parti socialiste suisse d'une véritable doctrine de défense pourrait constituer une contribution précieuse à la qualité des échanges politiques portant sur ces thèmes sur le

plan national.

L'avenir dira si cette opportunité sera saisie ou si, au contraire, le positionnement du PSS restera figé, pour tout ce qui a trait à la *Res Militaris*, dans une opposition de principe finalement proche de celle d'un Groupement pour une Suisse sans armée dont la posture est par essence peu propice à une analyse froide des enjeux de sécurité actuels.

L'économie numérique ne fait pas dans l'angélisme

Ne pas se cacher les côtés moins reluisants de la modernité

Jacques Guyaz - 27 juin 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31730>

Elle court, elle court, la numérisation de la société. Dans ce domaine protéiforme, si l'on s'en tient à ce que le grand public perçoit dans la vie de tous les jours, il convient de clarifier le vocabulaire.

[Airbnb](#) et [Uber](#) proposent des services qui n'ont rien de numériques. Le propriétaire qui loue son appartement ou le locataire qui propose le sien en douce doivent accueillir le client, faire le ménage et s'arranger pour que le logement soit attrayant, autrement dit des activités typiquement hôtelières. Seule la gestion du système relève de l'économie numérique. Il en va de même pour Uber. Le travail d'un chauffeur n'a rien de numérique. Il est bel et bien au volant de sa voiture, mais le dispositif qui le met en relation

avec le client est, lui, purement numérique.

Dans nos supermarchés, l'installation de caisses automatiques se poursuit très rapidement grâce aux progrès des réseaux et des outils informatiques. Mais le principe est vieux comme l'économie des services: faire travailler le chaland à la place des employés réduit les coûts. Le client qui vide son panier, passe sa marchandise au *scanner*, annule ses erreurs, remplit son Caddie, enregistre sa carte du magasin, ses bons de réduction, sort tant bien que mal sa carte de crédit pour payer, récupère son ticket et voit l'usager suivant qui pose déjà ses courses à l'emplacement adéquat alors que lui-même n'est pas encore parti, effectue une sorte de

parcours du combattant qui n'a rien de numérique.

Cette économie dite numérique a un impact direct sur quatre catégories très différentes de la population.

Tout d'abord une aristocratie de concepteurs, d'informaticiens, d'experts en études de marché et de financiers regroupés dans de petites entreprises très mobiles à la mortalité d'ailleurs très élevée: n'est pas une *start-up*, c'est-à-dire une société à croissance très rapide, qui veut.

La seconde catégorie est celle des professions menacées comme les caissières des supermarchés ou les vendeurs des boutiques agonisant lentement face aux sites de

vente en ligne, mais aussi les emplois émergents mal payés tels que ceux des caristes et des petites mains des entrepôts géants d'Amazon ou de Zalando.

La troisième catégorie est celle du vendeur en bout de chaîne, pseudo indépendant comme le chauffeur d'Uber ou hôtelier sans le savoir comme le loueur d'Airbnb.

La quatrième catégorie, dont nous faisons pratiquement tous partie, est celle de l'usager en hypnose devant son écran.

A côté des bénéficiaires de l'économie numérique, la pulvérisation des rapports sociaux et l'atomisation générale de la société doit cependant nous interroger. Cette situation qui concerne chacun d'entre nous suscite fort peu de réactions dans la population. Ce sont les chauffeurs de taxis professionnels, leurs concurrents directs, qui malmènent Uber, pas les clients... L'époque est profondément individualiste. Les aspirations professionnelles des jeunes générations changent et suscitent peu de discours critiques. Pour beaucoup, l'idéal n'est plus d'être embauché chez Nestlé, dans

une banque ou dans un grand bureau d'ingénieurs mais de créer sa propre petite entreprise, pas forcément dans l'informatique.

Si les pages des journaux se font régulièrement l'écho de la création de nouvelles entreprises technologiques, bien entendu toujours promises à un avenir radieux, elles sont aussi remplies de photos de fringants trentenaires qui ouvrent des restaurants tous plus originaux les uns que les autres. Là aussi, le taux de mortalité est sans doute très élevé, mais un *curriculum vitae* avec une expérience de création d'entreprise, même si elle a échoué, est apprécié. Et sans doute rien de mieux pour se garder de l'individualisme ambiant que d'en avoir été soi-même victime.

L'économie dite numérique est porteuse d'immenses progrès techniques et de gains de productivité considérables. La situation était la même avec le travail en usine au début du 20^e siècle. Depuis lors, les combats politiques et des luttes syndicales intenses ont permis d'améliorer continuellement le sort du monde ouvrier tout au long d'épisodes souvent épuisants, douloureux et parfois violents. Rien de tel ne se dessine aujourd'hui.

Bien sûr, les [syndicats](#) produisent aussi des réflexions et des travaux sur ce monde nouveau, et c'est heureux. Il n'empêche, nous demeurons pour l'instant comme tétanisés, sans réaction face à des progrès qui nous dépassent et que nous avons de la peine à penser. Ce sont les protagonistes de l'économie numérique eux-mêmes, tel Mark Zuckerberg dans son [discours de Harvard](#), qui fournissent une lecture critique de leur propre action. Les choses se passent aujourd'hui comme si, au début du 20^e siècle, Henry Ford avait expliqué à ses ouvriers et à ses clients comment ils devaient développer une pensée contestataire à propos du progrès technique et du travail à la chaîne.

Espérons que la célèbre prophétie appliquée au fascisme par [Antonio Gramsci](#) ne se réalisera pas sous une forme totalement inattendue: «*Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres.*» Pour l'éviter, la pensée critique sur le numérique est indispensable. Evidemment plus difficile à exprimer dans la pratique qu'à suggérer.

Une exposition et un livre pour redécouvrir le peintre vaudois

Edouard Morerod

«Edouard Morerod. Entre soleil et solitude», Musée d'art de Pully, du mercredi au dimanche de 14 à 18h, jusqu'au 30 juillet

Pierre Jeanneret - 10 juillet 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31754>

Qui connaît encore le nom du peintre hispanophile et orientaliste Edouard Morerod (1879-1919)? Une belle [exposition](#) au Musée d'art de Pully, visible jusqu'au 30 juillet, permet de redécouvrir cet artiste injustement oublié.

Elle s'accompagne d'un [ouvrage](#) tout simplement remarquable, aux somptueuses illustrations, rédigé par quatre auteurs sous la direction de Jacques Dominique Rouiller. Cet éminent spécialiste de l'art suisse s'est notamment fait connaître par les expositions qu'il a patronnées à la Fondation Gianadda. Parler du livre et de l'exposition revient au même, car cette dernière présente un certain nombre d'œuvres majeures de Morerod.

Edouard Henri Louis Morerod est né à Aigle le 16 mai 1879. Il est issu d'un milieu bourgeois aisé. Mais à l'instar de son grand ami Marius Borgeaud (1861-1924) – avant leur brouille – il dilapidera rapidement sa fortune et connaîtra souvent la gêne financière. A 12 ans, il est orphelin de père puis de mère. Faut-il attribuer à ce drame familial son caractère dépressif, qui lui a fait songer à plusieurs reprises au suicide? Après un premier séjour à Paris

en 1900, il passe en 1901 trois mois en Russie comme précepteur d'un prince. Il en rapportera quelques toiles, souvent d'inspiration folklorique, qui ne constituent sans doute pas le meilleur de son œuvre. Il y révèle cependant un authentique talent de portraitiste.

Mais la découverte de sa vie, ce sera l'Espagne dès 1904, comme la Bretagne pour Borgeaud. Reniant son canton d'origine qu'il considère comme médiocre, il s'attachera viscéralement à l'Andalousie. Il faut dire qu'on est alors en pleine mode de l'hispanophilie. L'accession d'Eugénie de Montijo, épouse de Napoléon III, au trône impérial, y fut sans doute pour quelque chose. L'Espagne a déjà séduit Manet, Prosper Mérimée et le compositeur Bizet avec *Carmen*.

Un peu plus tôt est apparue la vogue de l'orientalisme, avec le voyage de Chateaubriand au Proche-Orient, la peinture de Delacroix et de nombreux peintres académiques de la première partie du 19e siècle qui se complaisent dans les scènes de harem aux odalisques lascives...

L'originalité de Morerod est qu'il ne succombe pas à un

exotisme facile. S'il peint quelques beaux paysages et un étonnant *Tolède au clair de lune* qui rappelle un peu le style d'Edvard Munch, il s'attache surtout aux personnages, et notamment aux Gitanes, qui représentent pour lui la liberté et un «*primitivisme*» authentique. Il fera même de l'une d'elles, la fière Pastora, son idéal de beauté féminine. Il s'intéresse aussi au petit peuple, à l'instar de son maître Steinlen, dont il ne partage cependant pas les idéaux anarchistes. Ses tableaux espagnols constituent incontestablement le meilleur de son œuvre. Ils occupent d'ailleurs une place importante au Musée de Pully.

D'Espagne, il passe au Maroc, plus précisément à Tanger. Il y séjourne à deux reprises, en 1905 et 1911. Même s'il est déçu par cette ville coloniale, qu'il juge abîmée par une trop forte présence française, il en ramène de belles toiles, en particulier de femmes voilées. Les plus saisissantes sont *Una mora y su negra* et ses *Vendeuses de pain* montrées de nuit, à la lueur des lanternes, toutes deux exposées à Pully.

Mais dès 1914, Edouard Morerod est diagnostiqué tuberculeux. Il va donc faire plusieurs séjours à Leysin

(l'héliothérapie étant à cette époque la seule «*médication*» connue contre ce fléau). Il s'y ennue et se sent condamné à peindre des montagnes, qui ne l'inspirent guère. Pourtant, on lui doit notamment un *Chamossaire* vu de la station climatique, à la palette de couleurs réduite, qui possède une réelle puissance.

La guerre de 1914 bouleverse ce francophile passionné. Comme Félix Vallotton et

Eugène Burnand, il dessine des «*poilus*». Mais surtout, il peint une toile bouleversante, de caractère presque expressionniste, *Femmes devant un jeune homme tué*, qui constitue aussi l'un des moments forts de l'exposition pulliérane.

En été 1918, il rejoint St-Jean-de-Luz, où il peint d'aimables marines qui peuvent faire penser à Eugène Boudin. Surtout, il y rencontre Violette

de Lasala, sœur du poète Supervielle, qui sera pour lui la *Dame admirable* et son dernier modèle, décliné dans plusieurs tableaux un peu mondains.

A nouveau hospitalisé à Leysin, Edouard Morerod descend à Lausanne pour y mourir le 22 juillet 1919. Un oubli progressif mettra de l'ombre sur sa personnalité et son œuvre picturale, qui méritaient absolument qu'on les en arrachât.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Parlement: l'obsession des ciseaux

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a159>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20153704>

http://www.swissinfo.ch/fre/editorial_de-la-valeur-d-un-retrait%C3%A9-%C3%A0-l-%C3%A9tranger/43288756

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20041212/index.html#id-3-2>

<https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2015/20153017/Bericht%20BR%20F.pdf>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20163634#!/>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=40552>

Les milliards de la solidarité confédérale

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-66616.html>

<https://www.federalisme2017.ch/programme.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a135>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20012239/index.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20071271/index.html#a3>
<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/48724.pdf>
<http://www.24heures.ch/vaud-regions/vaud-partie-cantons-pauvres/story/16889455>
<https://www.admin.ch/opc/fr/official-compilation/2011/5633.pdf>
<https://www.domainepublic.ch/articles/16808>
<https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2013/20133820/Bericht%20BR%20F.pdf>
<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/48725.pdf>

Politique de défense du PS, un changement de paradigme?

<http://www.psju.ch/wp-content/uploads/2017/06/Politique-de-securite-de-la-Suisse-Pierre-Alain-Fridez.pdf>
<http://www.vtg.admin.ch/fr/actualite/themes/deva.html>
<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/48445.pdf>
<http://edition.cnn.com/2016/12/30/politics/mccain-cyber-hearing/index.html>
<https://inmoscowsshadows.wordpress.com/2016/11/28/new-report-hybrid-war-or-gibridnaya-voina-getting-russias-non-linear-military-challenge-right/>
<http://www.balkananalysis.com/blog/2008/03/22/unholy-terror-bosnia-al-qaida-and-the-rise-of-global-jihad-1/>
https://www.lesechos.fr/24/05/2016/LesEchos/22197-040-ECH_le-kosovo-avec-l-aide-de-riyad-est-devenu-un-sanctuaire-djihadiste.htm
<http://www.defense.gouv.fr/espanol/actualites/la-vie-du-ministere/serval-l-efficacite-du-combat-interarmes-a-l-honneur>
<http://www.vbs.admin.ch/fr/themes/politique-securite/rapports-politique-securite/rapport-politique-securite-2016.detail.document.html/vbs-internet/fr/documents/politiquedesecurite/rapolsec2016/Projet-Rapport-sur-la-politique-de-securite-2016.pdf.html>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Vincent_Desportes
https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9rard_Chaliand

L'économie numérique ne fait pas dans l'angélisme

<https://fr.airbnb.ch/>
<https://www.uber.com/fr-CH/>
<http://www.unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/numerisation/>
<http://news.harvard.edu/gazette/story/2017/05/mark-zuckerbergs-speech-as-written-for-harvards-class-of-2017/>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Antonio_Gramsci

Une exposition et un livre pour redécouvrir le peintre vaudois Edouard Morerod

<https://www.museedartdepullly.ch/fr/le-musee/expositions/id-8854-edouard-morerod/>
<http://www.tillschaapedition.ch/aktuell/entre-soleil-et-solitude.html>